

Paris, le

18 NOV. 2015

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez appelé mon attention sur l'inquiétude des personnels quant à l'avenir de l'Office National des Forêts (ONF). Vous connaissez mon attachement à cet établissement public, gestionnaire de la forêt publique depuis cinquante ans qui doit être conforté pour protéger une part essentielle du patrimoine de la nation et participer au développement de la filière forêt-bois, si importante pour l'emploi dans le monde rural.

C'est l'objectif du contrat d'objectifs et de performance 2016-2020 qui sera soumis le 3 décembre au vote du conseil d'administration de l'ONF dont vos organisations sont membres, au terme d'un processus de concertation avec toutes les parties et en particulier les communes forestières. Après de longs échanges conduits sous l'égide de Jean-Yves CAULLET, ce document d'orientation réaffirme le rôle de l'ONF comme gestionnaire unique des forêts publiques et le maintien d'un maillage territorial dense, en métropole comme dans les outre-mer, pour préserver le lien des agents patrimoniaux avec les acteurs locaux.

Ce contrat marque la confiance que porte le gouvernement aux personnels de l'ONF qui se sont toujours mobilisés au service de la gestion durable des forêts. Je connais leur engagement pour conduire la sylviculture adaptée au changement climatique, développer la capacité de la forêt française à fixer le carbone et à fournir les matériaux et les énergies renouvelables dont le pays a besoin, tout en préservant un patrimoine naturel exceptionnel.

Monsieur Laurent DELANNOY
Secrétaire général
Syndicat National des Personnels
Techniques Forestiers
de l'Office National des Forêts
13 RUE CASIMIR DE PERSAN
39100 DOLE

.../...



C'est pourquoi j'ai veillé à la stabilisation des effectifs de l'établissement en 2016, puis à leur croissance grâce à l'embauche de jeunes afin de permettre la transmission des savoir-faire dont vous êtes les dépositaires. Cette orientation politique rompt avec les baisses d'effectifs mises en œuvre depuis 2002 à l'origine du malaise social que vous décrivez. Elle prévoit également une hausse des soutiens publics par rapport à ce que prévoyait le COP précédent et garantit un haut niveau d'investissement qui permettra à l'office d'accroître la récolte de bois dans le respect de notre patrimoine naturel.

Sur proposition de Monsieur Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du gouvernement, j'ai nommé Monsieur Christian DUBREUIL directeur général après sa confirmation par le parlement. Je suis convaincu de sa capacité à mettre en œuvre la politique du gouvernement afin de mobiliser tous les forestiers autour des objectifs assignés à l'office par ce contrat.

Je vous invite à vous saisir de la discussion du projet d'établissement qui va le traduire concrètement afin de tracer, en concertation avec vous, les nécessaires évolutions de ses méthodes et de son organisation pour améliorer le dialogue social et conforter un établissement auquel vous êtes, tout comme moi, très attaché.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



François HOLLANDE